

Amélioration de l'accueil des jeunes ultramarins et de leur famille dans les MDA de métropole

Les missions d'accompagnement et de prise en charge des jeunes ultramarins et de leur famille, portées quotidiennement par les sept MDA d'Outre-Mer, constituent un enjeu partagé par toutes les MDA lorsqu'il s'agit de jeunes ultramarins rejoignant la Métropole.

En effet, s'il n'existe pas de données chiffrées de la fréquentation des jeunes d'Outre-Mer en MDA, il apparaît dans nos échanges, que certaines d'entre elles sont de plus en plus souvent sollicitées pour prendre en charge ces adolescents.

Français nés dans un DROM ou un COM très éloigné de la Métropole, tant sur le plan géographique que celui des codes culturels de référence, ils peuvent se présenter seuls dans nos services, mandatés par leur famille pour tenter une insertion socioprofessionnelle supposée de meilleure qualité.

Parallèlement, nos partenaires (Éducation Nationale, Conseils Départementaux, Mission Locale, structures d'hébergement,...) nous rapportent souvent leur perplexité face à l'accompagnement de ces jeunes et de ces familles dont ils ne comprennent pas toujours facilement les motifs de venue en métropole, les organisations familiales, les croyances religieuses, la mauvaise maîtrise de certains de leurs apprentissages,...

L'accueil des jeunes ultramarins vient donc questionner les représentations et les pratiques professionnelles au sein des équipes des MDA et de leurs partenaires. L'enjeu pour le réseau des MDA est, en ce sens, de construire des espaces de réflexion mutuelle entre l'Outre-Mer et la Métropole autour notamment de la notion d'interculturalité. À ce titre, le partage d'expériences entre MDA ultramarines et métropolitaines est à développer afin de promouvoir une meilleure interconnaissance et favoriser une approche globale de la problématique adolescente à l'échelle de l'ensemble du territoire couvert par le réseau.

Sur la base de ces constats, l'ANMDA encourage les équipes des MDA ultramarines et métropolitaines à :

- Faire remonter auprès de l'ANMDA l'ensemble de leurs observations et remarques sur l'accompagnement des jeunes ultramarins,
- Se référer au dossier thématique « Outre-mer » en projet avec plusieurs MDA volontaires, notamment les MDA ultramarines, accessible sur le site informatique de l'association,
- Partager des informations et mutualiser des connaissances sur les spécificités de ces publics et de leurs départements ou collectivités de provenance, en organisant notamment des temps d'échanges directs par visioconférence avec les MDA ultramarines,
- Promouvoir le travail inter-MDA sur des sujets thématiques ou problématiques, en valorisant particulièrement la présence en métropole des MDA ultramarines lors des rencontres nationales (Assemblée générale de l'ANMDA, journées nationales des Maisons des Adolescents...)
- Organiser en Métropole des temps de réflexion avec les partenaires institutionnels locaux concernés afin de recueillir et de partager les questions et difficultés rencontrées avec ou au sujet de ces jeunes,
- Se rapprocher, voire inclure à ces temps de travail, les éventuelles associations d'Ultramarins existant dans les départementaux métropolitains.

*Loïk JOUSNI,
psychologue clinicien, responsable MDA du Finistère-Nord, CHRU de Brest*

*Philippe SOUFFOIS,
directeur du Pôle Jeunesse, MLEZI MAORE (MDA de Mayotte)*

*Fatiha DJABOUR,
cheffe de Service de la MDA, MLEZI MAORE (MDA de Mayotte)*

Qu'est-ce qu'une reco ?

Dans le cadre de son partenariat avec la Direction Générale de la Santé, l'ANMDA s'est engagée à produire 5 recommandations de bonnes pratiques par an, dans le champ de l'accompagnement des jeunes, des familles et des professionnels.

Ces recommandations, produites avec le concours de professionnels de MDA et validées par l'ANMDA et le conseil scientifique, ont vocation à être diffusées au réseau des MDA et susciter le débat, notamment lors des temps de travail régionaux.

Si vous souhaitez rédiger une recommandation,
merci d'adresser votre proposition
aux chargées de mission de l'ANMDA .

